



Château de Bouillancourt

BOURSE DE RECHERCHE EN  
SCIENCES SOCIALES DU CHÂTEAU  
DE BOUILLANCOURT

BOURSE DE SOUTIEN À LA  
RÉDACTION D'UN MÉMOIRE  
DE MASTER 2024-2025

## Article 1 : Le Château de Bouillancourt – présentation du lieu

Situé dans le département de la Somme, le Château de Bouillancourt-en-Séry est un tiers-lieu de patrimoine en milieu rural qui, depuis trois ans, tente d’inventer un nouveau mode d’occupation des lieux de patrimoine<sup>1</sup>. Labellisé Fabrique de territoire et situé en Zone de Revitalisation Rurale, ce site, inscrit à l’Inventaire aux Monuments Historiques se réinvente en lieu ressource au service des transitions environnementales et sociales du territoire. Les multiples activités à impact déployées au sein des 1200m<sup>2</sup> d’espaces bâtis et des 7 hectares de jardins bénéficient non seulement à la population locale mais aussi au tourisme et aux entreprises du territoire.

S’y déploie aujourd’hui une offre culturelle et de services de proximité (épicerie participative, visites historiques et ateliers permaculture pour les scolaires, programmation culturelle, projet de café associatif...).

Les institutions, collectivités et fondations sont associées au projet. La DRAC, la mission Bern (loto du patrimoine), la Région Hauts-de-France, la Fondation du patrimoine, la Fondation Mérimée, la Fondation Crédit Agricole Brie Picardie et la Fondation Crédit Agricole Pays de France, apportent leur soutien financier. Le programme Réinventer le Patrimoine, lancé par la Banque des territoires, l’Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et Atout France, accompagnent également le projet de reconversion patrimoniale. Le Château de Bouillancourt est également adhérent de la Compagnie des Tiers-lieux et a noué de solides liens avec d’autres tiers-lieux implantés sur le territoire, comme L’Hermitage et l’ensemble des membres du réseau Ambition Transition.

---

<sup>1</sup> <https://chateaudebouillancourt.com/>

## Article 2 : Présentation de l'opération

L'association Bouillon de Savoirs qui y réside et le Château de Bouillancourt souhaitent aujourd'hui encourager la recherche en histoire sur le château de Bouillancourt-en-Séry à toutes les périodes. Les travaux faisant l'objet de la candidature à la bourse peuvent relever de diverses disciplines de sciences humaines et sociales, mais doivent présenter une dimension historique, prendre le château de Bouillancourt pour objet principal et être rédigés en langue française.

Le château de Bouillancourt offre des perspectives fécondes pour la construction d'un sujet de master. Son histoire du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup><sup>2</sup> se caractérise par un corpus de sources conséquent et cohérent, relativement facile d'accès<sup>3</sup> et jusqu'à aujourd'hui très peu étudié.

Ce soutien s'adresse aux étudiant.e.s de toutes nationalités inscrit.e.s en master 1 ou en master 2 dans une université ou dans un établissement supérieur public français.

## Article 3 : Modalités de versement de la bourse

La bourse est d'un montant de 500 euros, versé par moitié suite à la sélection puis une fois le mémoire terminé.

Après sélection, si le candidat ou la candidate confirme l'acceptation de la bourse, il ou elle s'engage à terminer sa recherche et à transmettre le mémoire final à l'association Bouillon de Savoirs (voir annexe « acte d'engagement »).

---

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur l'histoire du château, L. Groué, *Aux confins de la Picardie et de la Normandie*, Paillart, 1992. Sont également disponibles sur demande ([bouillondesavoirs@gmail.com](mailto:bouillondesavoirs@gmail.com)) la *Bibliographie indicative sur l'histoire de Bouillancourt-en-Séry et de son château* ainsi que *l'État des sources concernant le château de Bouillancourt-en-Séry*.

<sup>3</sup> Un catalogue recensant et localisant toutes les archives liées à l'histoire du château est en cours d'élaboration et sera disponible fin août.

## Article 4 : Dossier de candidature

Au plus tard le 31 septembre 2024, chaque candidat.e soumet un dossier de candidature comportant :

- L'acte d'engagement signé annexé au présent règlement ;
- Un document de 2 à 3 pages décrivant son sujet et l'approche envisagée, ainsi qu'une courte bibliographie indicative ;
- Un CV.

Ce dossier sera adressé par voie électronique à

- L'Association Bouillon de Savoirs, [bouillondesavoirs@gmail.com](mailto:bouillondesavoirs@gmail.com)
- Au vice-président recherche de l'association, [simon@chateaubouillancourt.com](mailto:simon@chateaubouillancourt.com)

## Article 5 : Modalités de sélection des dossiers

Un jury composé d'acteurs du tiers-lieu du Château de Bouillancourt et de chercheurs délibèrera début octobre et le résultat sera communiqué par mail aux candidats avant le 10 octobre 2024.

Les critères d'attribution sont :

- La qualité et l'originalité du projet présenté,
- L'utilisation d'un corpus de sources primaires écrites, archéologiques ou orales, liées au château de Bouillancourt et à son histoire,
- La faisabilité du programme de recherche dans le cadre d'un mémoire de master.

Le résultat des délibérations sera communiqué aux candidat.e.s au plus tard le 10 octobre 2024.

La lauréate ou le lauréat sera invité à présenter ses travaux lors d'une rencontre publique au château de Bouillancourt et son mémoire pourra, une fois achevé et soutenu, être mis à disposition sur le site du château de Bouillancourt.

## Annexe : acte d'engagement

- Nom :
- Prénom :
- Université ou établissement de rattachement :
- Année universitaire : **2024-2025**
- Diplôme préparé :
- Sujet de recherche :
- Nom de la directrice ou du directeur de mémoire :

Je soussigné.e,

Fais acte de candidature pour l'attribution, par le château de Bouillancourt et l'association Bouillon de Savoirs, d'une bourse de soutien aux travaux universitaires s'intéressant au château de Bouillancourt-en-Séry. Les thèmes abordés dans mon mémoire gravitent autour de l'histoire du château (médiévale, moderne, contemporaine) quel que soit l'objet étudié.

Cette bourse est destinée à soutenir matériellement un projet de recherche (frais de transport pour se rendre aux archives, achat de documentation ou de matériel spécifique).

En cas de sélection de mon dossier, je m'engage :

- A faire figurer sur mon mémoire le logo du château de Bouillancourt et la mention « réalisé avec le soutien du Château de Bouillancourt » ;
- A mentionner le soutien du Château de Bouillancourt lors de toute communication scientifique ou toute publication découlant de mes recherches ;
- A envoyer mon mémoire de recherche aux responsables de l'association et du château dès la soutenance réalisée ;

- A informer les responsables l'association et du château en cas de publication de mon travail sous une forme plus développée ;
- A participer après ma soutenance à un événement de présentation de mon travail de recherche au château de Bouillancourt.

Fait à ....., le .....

Signature